



Peinture à l'huile

informations produit n° d'art. D 1100 - 1115, D 1600 - 1615

14.08.2018

■ Application

La **peinture à l'huile KREIDEZEIT** est un revêtement de protection coloré, très couvrant et très résistant aux intempéries pour les surfaces en bois à l'intérieur et surtout à l'extérieur : par exemple les fenêtres, les portes, les façades en bois, les colombages, les équipements de jeu, les clôtures, les abris pour voitures.

Convient aussi au traitement de l'acier et du zinc.

La **peinture à l'huile** est **sans résine** ni biocides et elle est perméable à la diffusion de vapeur d'eau. Elle ne s'écaille pas et ne s'arrache pas, elle s'use progressivement en surface et se rénove par un simple nettoyage et l'application d'une nouvelle couche. Seuls des pigments de terre et minéraux absolument résistants à la lumière et aux intempéries sont utilisés pour la pigmentation.

La peinture à l'huile est généralement appliquée selon la structure à trois couches « de maigre à riche » recommandée pour les peintures à l'huile :

1. L'**huile d'imprégnation** (n° d'art. 300) pour la couche d'apprêt, qui a une excellente capacité de pénétration
2. La **peinture à l'huile semi-riche** (n° d'art. D 1100-1115) pour une couche satinée à satinée mate avec un bon effet de remplissage. Pour les couches intermédiaires et de finition
3. La **peinture à l'huile riche** (n° d'art. D 1600-1615) pour une couche de finition brillante

Pour les surfaces peu brillantes, on peut également simplement utiliser, à l'intérieur comme à l'extérieur, la **peinture à l'huile semi-riche**.

14 teintes standards miscibles entre elles et prêtes à l'emploi sont disponibles. De nombreuses teintes spéciales peuvent être mélangées sur demande.

Il est toutefois possible de repeindre les anciennes peintures à l'huile et les couches de résine alkyde en excluant toute garantie. Ne convient pas pour les sols, les poêles, les radiateurs et les gaines chauffantes, sur le bois brut de sciage, les anciennes couches à base de résine synthétique, et à l'extérieur sur les surfaces horizontales.

■ Protection constructive du bois

La protection constructive du bois, c'est-à-dire toute action permettant de tenir le bois au sec et d'éviter l'apparition d'humidité à plus long terme, prolonge considérablement la durée de vie d'une couche de peinture. Il est donc recommandé, dès la phase de planification, de prendre en compte le déboisement, les grands surplombs de toiture, le biseautage des surfaces horizontales, la création de bords d'égouttage, la protection de bois de bout ainsi que la ventilation des coffrages par l'arrière.

■ Composition (déclaration complète)

Huile de lin, huile de lin standolie, huile de bois standolie, essence de térébenthine, blanc de zinc, talc, acide silicique, bentonite, quartz, agents de séchage au manganèse, au zirconium et au calcium. Pigments selon la teinte : blanc titane, oxyde de fer jaune, oxyde de fer rouge, oxyde de fer marron, oxyde de fer noir, titane de nickel jaune, titane de nickel orange, bleu spinelle, oxyde de chrome vert, ocre rouge

■ Caractéristiques

- Produit prêt à l'emploi
- Non salissant et hydrofuge
- Très couvrant
- Ne s'arrache pas, ne s'écaille pas
- Sans résine, résistant aux intempéries et élastique
- Perméable à la diffusion de vapeur d'eau
- Entretien facile
- Résistant à la salive et à la sueur selon la norme DIN 53160
- Sans biocides
- Sans cobalt, plomb ni baryum
- Végan

■ Outils adaptés

Pinceaux ronds et brosses de haute qualité, rouleaux à peinture à poils courts.

Ne pas appliquer le produit au pistolet à peinture.

■ Test

Il est recommandé d'effectuer un test pour évaluer l'effet sur la surface et la couleur.

■ Exigences au niveau du support

Le support doit être non traité, exempt de poussière, propre, sec, exempt de graisse, chimiquement neutre, résistant et absorbant. Température d'application d'au moins 10 °C. Humidité du bois < 15 %. **Ne pas appliquer sur du bois humide !**



Peinture à l'huile

informations produit n° d'art. D 1100 - 1115, D 1600 - 1615

14.08.2018

■ Préparation du support / Ponçage de fond

Enlever complètement les poches de résine, les anciennes couches endommagées de façon répétée ainsi que les anciennes couches et les apprêts à base d'acrylique ou de composition incertaine. Pour une application à l'extérieur : imprégner les arêtes absorbantes et les bois de bout d'**huile de résine KREIDEZEIT** (n° d'art. 341) et laisser sécher au moins 24 heures.

Poncer les pièces de bois neuves et usées (grain P 80 à 100), arrondir les angles. Ne pas poncer avec une taille de grain plus fine car le bois risque de se compacter et de ne plus pouvoir absorber suffisamment d'huile. Grâce au ponçage, « ouvrir » davantage les bois neufs, lisses, rabotés ou pré-poncés. Poncer les anciennes couches brillantes à base d'huile ou de résine alkyde (grain P 80 à 100). Bien dépoussiérer après le ponçage.

■ Application

Température d'application et de séchage d'au moins 10 °C pendant au moins 48 heures.

Bien agiter le produit avant de l'appliquer. Retirer le dépôt formé en raison de l'oxydation du produit pendant son stockage et ne pas le mélanger. Mélanger ensemble les récipients ayant des numéros de lot différents avant d'appliquer le produit. Le produit ne doit pas être déversé sur les surfaces !

Nettoyer et dépoussiérer les supports non traités.

Étaler au pinceau ou au rouleau en couche fine et uniformément. Éviter les couches trop épaisses ou les étaler. Retirer éventuellement la peinture qui s'est accumulée dans les angles à l'aide d'un pinceau. Chaque couche supplémentaire doit toujours être appliquée après séchage complet de la couche précédente.

■ Dilution

En fonction des températures, des supports et des outils, il peut être nécessaire de diluer la **peinture à l'huile**. Ce produit peut être dilué avec 5 à 10 % d'**essence de térébentine** (n° d'art. 447) en cas de besoin.

■ Ponçage intermédiaire (facultatif)

Après avoir appliqué un apprêt ou une couche intermédiaire, un ponçage intermédiaire peut être nécessaire si la surface a séché de manière rugueuse ou trop brillante, par exemple si les fibres du bois se sont redressées. Effectuer le ponçage intermédiaire avec du papier abrasif (grain P 150 à 180) dans le sens des fibres. Bien dépoussiérer après le ponçage.

■ Structure d'application sur bois (intérieur et extérieur)

1. Couche d'apprêt

Appliquer un apprêt sur les bois normalement absorbants et les anciens revêtements absorbants à base d'huile ou de résine alkyde avec l'**huile d'imprégnation** (Art. 300). Après 10 minutes, **frotter soigneusement** la surface avec un chiffon sec et retirer l'huile qui n'a pas été absorbée. Ne pas appliquer d'apprêt sur les anciennes couches non absorbantes.

2. Couche intermédiaire

avec la **peinture à l'huile semi-riche** (n° d'art. D 1100-1115)

3. Couche finale pour des surfaces satinées

avec la **peinture à l'huile semi-riche** (n° d'art. D 1100-1115)
ou

Couche finale pour des surfaces brillantes

avec la **peinture à l'huile riche** (n° d'art. D 1600-1615)

Conseil pour les fenêtres et les portes :

Les fenêtres et les portes ne doivent être fermées pour la première fois que 24 heures au moins après l'application de la dernière couche de peinture. Frotter également les feuillures avec du **talc KREIDEZEIT** (n° d'art. 997). Ceci évite que les nouvelles couches ne collent.

■ Structure d'application sur métal

Métal en extérieur :

Retirer mécaniquement la rouille, dégraisser et dépoussiérer.

1. 2 couches d'apprêt

avec la **peinture anti-rouille** (n° d'art. 339), Plaisser sécher plusieurs jours !

2. Au moins 1 couche de finition

avec la **peinture à l'huile riche** (n° d'art. D 1600-1615)

Dans les zones sèches en intérieur, il est possible de renoncer aux couches d'apprêt de **peinture anti-rouille**.



Peinture à l'huile

informations produit n° d'art. D 1100 - 1115, D 1600 - 1615

14.08.2018

Zinc en extérieur :

Laisser l'altération se faire pendant au moins 1 an, nettoyer la couche oxydée avec de l'eau savonneuse à l'aide d'une éponge abrasive (pas de laine d'acier !)

1. Couche intermédiaire

avec la **peinture à l'huile semi-riche**
(n° d'art. D 1100-1115)

2. Couche finale

avec la **peinture à l'huile riche**
(n° d'art. D 1600-1615)

■ Pigmentation

Toutes les peintures à l'huile teintées sont miscibles entre elles dans n'importe quelle proportion. Ne pas les teinter avec des pigments.

■ Nettoyage des surfaces

Nettoyer les surfaces peu encrassées uniquement avec de l'eau tiède. Pour les surfaces plus encrassées, utiliser le **savon de soin à l'olive** (n° d'art. 424) ou le **savon de corfou** (n° d'art. 226).

La **peinture à l'huile** est écologique et n'est volontairement pas traitée avec un fongicide. Il est donc important de contrôler, au moins deux fois par ans, la présence, sur les pièces de bois à l'extérieur, de champignons provoqués par la condensation qui apparaissent, au départ, sous la forme de petits points noirs, et de les éliminer avec de l'eau et du savon.

■ Entretien

Un minimum d'entretien permet de prolonger considérablement la durée de vie de la **peinture à l'huile** à l'extérieur.

Contrôler, au moins deux fois par an, la présence d'impuretés et de défauts (simple contrôle visuel) sur les surfaces lasurées.

Ne pas entretenir les zones de brillance (risque de surface grasse et collante) !

Frotter, sans attendre, les zones qui ont perdu leur brillance avec un chiffon imprégné d'une faible quantité de **lasure incolore** (n° d'art. 320) ou d'**huile d'entretien** (n° d'art. 2409). Au bout de 10 minutes, frotter la surface avec un chiffon sec jusqu'à ce qu'elle obtienne une brillance soyeuse et uniforme. Cela permet de recréer une couche de protection et de retrouver l'intensité de couleur d'origine.

Particulièrement recommandé pour l'entretien des fenêtres en bois : **kit d'entretien de fenêtres en bois KREIDEZEIT** (n° d'art. 2408).

■ Rénovation

Au plus tard lorsque les peintures à l'huile situées à l'extérieur sont fortement altérées par les intempéries, deviennent très crayeuses ou lorsque la surface du bois devient visible, une rénovation est nécessaire. Pour cela, bien nettoyer les surfaces au savon, comme indiqué précédemment, et laisser sécher. Les taches très tenaces peuvent être préalablement éliminées à l'aide d'une éponge abrasive, d'une toile à poncer ou de papier abrasif (P 100). Poncer légèrement les zones brillantes (grain P 100). Traiter les boiseries absorbantes avec l'**huile d'imprégnation** (n° d'art. 300).

Les couches de rénovation sur les **peintures à l'huile KREIDEZEIT** sont appliquées avec de la **peinture à l'huile semi-riche** ou **riche**.

La fréquence des rénovations dépend principalement de l'intensité des intempéries et de l'entretien effectué. Il est impossible de donner des intervalles précis pour l'application des couches de rénovation.

- Rénovation de surfaces non entretenues :

Côtés exposés aux intempéries : env. tous les 4 à 6 ans

Côtés non exposés aux intempéries : env. tous les 7 à 10 ans

- Rénovation de surfaces entretenues :

De nombreuses années plus tard. Cela vaut la peine d'entretenir !

■ Temps de séchage

Sec et recouvrable au bout d'env. 24 heures à une température de 20 °C et un taux d'humidité relative de 60 %. Une humidité relative élevée, le froid et les supports riches en tanins prolongent considérablement le temps de séchage. Séchage à cœur au bout d'env. 4 semaines.

■ Nettoyage des outils

Nettoyer les outils, juste après les avoir utilisés, avec de l'**essence de térébenthine** (n° d'art. 447) puis les laver avec le **savon de soin à l'olive** (n° d'art. 424) ou le **savon de corfou** (n° d'art. 226).

■ Consommation

En fonction de la capacité d'absorption du support : env. 0,06 à 0,08 litre au m² par couche.

Déterminer les quantités nécessaires en fonction du support.

■ Conditionnements

Les peintures à l'huile semi-riches ou riches sont disponibles dans 14 teintes standards.

Conditionnements disponibles	0,375 l
	0,75 l
	2,5 l

Vous trouverez les tarifs de ces produits dans la liste de prix applicable.

■ Teintes standards selon les nuanciers NCS / RAL

Blanc	S 0502 Y	/	RAL 9010
Jaune	S 1050 Y 10 R	/	
Orange	S 2070 Y 20 R	/	
Ocre	S 3050 Y 20 R	/	
Rouge anglais	S 4050 Y 80 R	/	
Rouge basque	S 5040 Y 90 R	/	RAL 3009
Gris bleu	S 4020 R 90 B	/	RAL 5014
Bleu foncé	S 7020 R 90 B	/	
Vert	S 5040 G 20 Y	/	RAL 6001
Vert sapin	S 8010 G 30 Y	/	RAL 6009
Marron	S 7020 Y 30 R	/	
Marron foncé	S 8505 Y 80 R	/	
Noir	S 9000 N	/	RAL 9011
Gris clair		/	RAL 7035

Les numéros de couleur ne sont que des approximations. Les écarts par rapport aux nuanciers sont normaux en raison du mélange avec les pigments de terre et de minéraux.

■ Teintes particulières

Nous mélangeons des couleurs spéciales sur demande en fonction de vos spécifications, par exemple RAL, NCS, Sikkens 4041, Caparol 3D plus. Veuillez pour cela contacter notre laboratoire.

■ Stockage

Fermé hermétiquement et stocké à l'abri du gel, le produit peut être conservé pendant 2 ans.

■ Élimination des résidus de produits

Ne pas verser les résidus de produits dans les eaux usées. Ils doivent être conservés dans un récipient hermétiquement fermé et utilisés ultérieurement. Les résidus de produit secs peuvent être jetés dans les déchets ménagers. Les récipients vidés de leurs résidus doivent être triés pour recyclage. Les dispositions officielles actuelles sur l'élimination des résidus de laques et de peintures doivent être respectées.

■ Indications

En raison de la teneur en huiles naturelles du produit, il est possible qu'un jaunissement se forme sur les surfaces peu éclairées. Lors du séchage, les huiles naturelles dégagent une odeur typique qui disparaît avec le temps. Les limailles de fer encore présentes sur le support peuvent entraîner des décolorations lors de l'application du produit. Nous n'accordons aucune garantie en cas de présence de champignons. Il n'est pas recommandé d'utiliser ce produit pour traiter l'intérieur des armoires fermées. Ces zones doivent, de préférence, être traitées avec le **Vernis à la gomme-laque** (n° d'art. 154), l'**émulsion à la cire de carnauba** (n° d'art. 415) ou le **savon de corfou** (n° d'art. 226).

■ Étiquetage conforme à la directive Decopaint (2004/42/CE) sur la teneur en solvants

Teneur maximale en COV (cat. A/d): 300 g/l (2010), le produit contient 290 g/l de COV au maximum.

■ Attention

Les accessoires imprégnés de produit, tels que les chiffons, les éponges, les poussières de meulage, les tampons de polissage imprégnés d'huile non sèche, doivent être conservés dans des récipients métalliques hermétiques ou immergés dans l'eau. Et lors de l'application, veiller à ce que l'huile n'entre pas en contact avec des matériaux isolants poreux pour éviter tout risque d'inflammation spontanée causée par la teneur en huile végétale. Le produit en soi n'est pas inflammable. Ne pas verser le produit sur les surfaces à traiter. Ce produit peut provoquer des allergies aux substances naturelles. **Tenir le produit hors de la portée des enfants.**



■ Mentions de danger

- H 226: Liquide et vapeurs inflammables.
- H 302: Nocif en cas d'ingestion.
- H 304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H 312: Nocif par contact cutané.
- H 315: Provoque une irritation cutanée.
- H 319: Provoque une sévère irritation des yeux.
- H 332: Nocif par inhalation.
- H 411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH 208: Contient Essence de térébenthine. Peut produire une réaction allergique.



Peinture à l'huile

informations produit n° d'art. D 1100 - 1115, D 1600 - 1615

14.08.2018

■ Conseils de sécurité

- P 261: Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
- P 280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P 301+310: EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
- P 303+361+353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
- P 305+351+338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P 312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- P 331: NE PAS faire vomir.
- P 333+313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
- P 405: Garder sous clef.
- P 501: Éliminer le contenu/récipient dans une installation agréée de gestion de déchets.

Les recommandations fournies sont basées sur l'état actuel de nos expériences. Du fait des méthodes d'application, des conditions environnementales et de la nature des supports, ces recommandations sont données uniquement à des fins d'information et n'engagent aucunement notre responsabilité. Avant l'application, il incombe à l'utilisateur de vérifier que le produit est adapté à l'usage qu'il veut en faire (en effectuant un essai préalable).

Si une nouvelle version est éditée ou en cas de modification du produit, ces textes ne seront plus applicables. Pour obtenir les dernières informations produit, contactez directement Kreidezeit ou consultez notre site Internet : www.kreidezeit.de